ÉCO VALLÉE
EPA PLAINE DU VAR

CONSEIL D'ADMINISTRATION
17 Décembre 2015

DELIBERATION N° 2015-021

OPERATION D'AMENAGEMENT DES BREGUIERES A GATTIERES
INITIATIVE DE L'EPA

Vu le décret n° 2015-982 du 31 juillet 2015 modifiant le décret n° 2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement Éco-Vallée Plaine du Var,

Vu l'arrêté de la Ministre de l'égalité des territoires et du logement portant nomination de M. Pascal GAUTHIER en qualité de directeur général de l'EPA Éco-Vallée Plaine du Var à compter du 2 Septembre 2013,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 9 juillet 2015 qui approuve le Programme Prévisionnel d'Aménagement du Projet Stratégique et Opérationnel (PSO) identifiant le secteur des Bréguières à Gattières comme un site à enjeux,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 3 novembre 2015 qui autorise le directeur général à signer le protocole de partenariat sur le secteur des Bréguières à Gattières et à engager les études et procédures nécessaires à sa mise en œuvre,

Vu le rapport de présentation précisant les objectifs de l'opération d'aménagement des Bréguières et la portée des enjeux qu'elle représente au sein de l'OIN,

Le Conseil d'Administration :

- Prend l'initiative de l'opération en autorisant le directeur général à engager les procédures nécessaires à la création d'une Z.A.C sur le périmètre des Bréguières,

Le Président du Conseil d'Administration

Christian TORDO

Vu et approuvé,

Le Préfet des Alpes-Maritimes,
Adolphe COLRAT

Immeuble Nice Plaza – 455, promenade des Anglais – BP 33257 – 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 – Fax 04.93.21.71.26